

CONVOCATION

Il est adressé le 12 Janvier 2026 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 20 Janvier 2026 à 20H30.

ORDRE DU JOUR

- Délibération Suppression Poste Adjoint Animation Ppal 2eme Cl
- Délibération Suppression Poste Adjoint Administratif Ppal 1ere Cl
- Délibération Modification des Statuts de la CDCRSG (PTGE)
- Création arrêt de bus
- Informations et questions diverses

Le maire,

N° 2026/001

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 2026

PRÉSENTS : MM LECOURT Didier, CHEVASSUT S, VILLETTE R, BORTOLUZZI R, LAMARCHE A, BALLEREAU É, TRISCOS D, MME ANTUNEZ L.

EXCUSÉS : M. BALLON JR, Mme MAURIN M.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Stéphan CHEVASSUT

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

- DEL2026/002 DÉLIBÉRATION SUPPRESSION POSTE ADJOINT ANIMATION PPAL 2^E

CL : Suite à la création de poste d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} classe au 01/10/2025 et après avis favorable du CST le 09/12/2025, il est nécessaire de supprimer l'ancien poste occupé par Mme Sandrine SERRES. Adopté à l'unanimité.

- DEL2026/003 DÉLIBÉRATION SUPPRESSION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

PPAL 1ERE CL : Suite à la création de poste de Rédacteur Territorial au 01/01/2025 et après avis favorable du CST le 09/12/2025, il est nécessaire de supprimer l'ancien poste occupé par Madame Isabelle FAUX. Adopté à l'unanimité.

- DEL2026/004 DÉLIBÉRATION MODIFICATION STATUTS DE LA CDCRSG (PTGE)

: Le Conseil municipal prend connaissance du transfert de compétence à la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde au sujet de la mise en place et de l'animation du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et approuve la délibération de la CDCRSG N° 2025-096 du 27/11/2025. Délibération votée à l'unanimité.

- CRÉATION ARRÊT DE BUS : Monsieur Bedouin demande l'installation d'un arrêt de bus sur la route des Alouettes limitrophe avec Fosses et Baleyssac. Le CRD a donné un avis favorable pour la création d'un arrêt de bus à la seule condition d'installer un éclairage pour sécuriser l'arrêt de bus et être visible par le chauffeur. Avant de répondre, une étude de coût et un état des lieux sont nécessaires.

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Sur le Budget 2026, il sera attribué les sommes suivantes

- A.C.C.A.	650.00€
- ASSOCIATION DU MARQUELOT	4 000.00 €
- A.P.E. ECOLE BUISSONNIERE	100.00 €
- SAINT HILAIRE LOISIRS	50.00 €
- NOVALIA MEDIA	185.00 €
- INSTITUT BERGONIE	50.00 €
- PREVENTION ROUTIERE	50.00 €
- DON DU SANG	50.00 €
- JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA REOLE	100.00 €

TOTAL 5 235.00 €

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- *COMPTE ADMINISTRATIF /CFU 2024* : Réunion vote pour le 10 mars 2026
- *PROBLÈME POTEAU TÉLÉPHONIQUE PENCHÉ* / Monsieur Didier TRISCOS fait part au conseil d'une demande de Monsieur Michel COMBAS pour une réparation sur un poteau qui penche sur la route de Compostelle depuis plusieurs années. Monsieur le maire informe le conseil municipal que ce signalement a été fait depuis longtemps auprès d'Orange Réseaux mais les techniciens ne peuvent intervenir en raison de la situation du poteau à moins de 3 mètres de la ligne moyenne tension d'Enedis. Il existe un autre cas sur la RD 124 au lieu dit Naudy. Le problème sera résolu lorsqu'ENEDIS et ORANGE auront trouvé un protocole d'accord.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

Le maire,

Le secrétaire,
S. CHEVASSUT

Les conseillers municipaux